

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE

Article 1 : Devis

Toute demande de prestations de services adressée à **So'BuroTIC** donne lieu à l'établissement d'un devis personnalisé, gratuit et sans engagement, sur la base des documents et informations fournis par le client. Ce devis stipule le cahier des charges, les tarifs, les délais et modalités de livraison, ainsi que toutes conditions particulières définies préalablement avec le client. Il est transmis par e-mail ou courrier postal.

Article 2 : Validation de commande

La signature du devis, accompagnée de la mention manuscrite « Bon pour accord », vaut acceptation dudit devis et des présentes conditions. Le devis accepté doit être retourné à **So'BuroTIC** par e-mail, par fax ou par courrier postal sans qu'aucune modification n'ait été apportée par le client. Le contrat est définitivement formé dès l'émission de l'accusé de réception de la commande par **So'BuroTIC**.

Article 3 : Preuve

Le client admet de considérer les fichiers informatiques, les documents photocopiés ou scannés (devis notamment) et le courrier électronique comme équivalents à l'original et comme preuves parfaites de l'existence de la commande.

Article 4 : Modalités de paiement

Pour toute commande, un acompte de 30 % correspondant au montant total de la prestation mentionnée sur le devis sera demandé au client. Aucune prestation ne sera engagée avant la réception du devis accepté et l'encaissement de l'acompte par **So'BuroTIC**. Les paiements peuvent être effectués par chèque bancaire, chèque postal, ou par virement.

Le client s'engage à émettre les chèques à l'ordre de **Valérie GERAIN**, gérante de l'entreprise individuelle **So'BuroTIC** dont le numéro SIRET est le 517 678 595 00011 et le code APE 8219Z.

Sauf conditions particulières spécifiées sur le devis, les factures sont payables comptant au plus tard dans les 8 (huit) jours suivant la date de facturation.

Toute somme demeurée impayée à son échéance sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une pénalité correspondant à 3,08 % de la somme due.

De plus, **So'BuroTIC** se réserve le droit d'interrompre l'exécution des commandes en cours jusqu'au paiement complet.

Article 5 : Délais de livraison

Le délai de livraison mentionné sur le devis n'est applicable que si le client valide sa commande selon les modalités définies aux articles 2 et 4 dans les 3 (trois) jours ouvrés à compter de la date d'envoi du devis par **So'BuroTIC**. Passé ce délai, la date de livraison peut faire l'objet d'une révision en fonction de la charge de travail de **So'BuroTIC**.

En outre, tout retard, insuffisance ou absence de communication des documents nécessaires à la réalisation de la prestation commandée entraînera un report du délai de livraison de la commande.

So'BuroTIC s'engage à livrer la prestation commandée dans les délais fixés sur le devis. Toutefois, des éventuels retards de livraison ne pourront en aucun cas constituer un motif de pénalités, de retenues ou de dommages et intérêts.

Article 6 : Tarifs

Les tarifs de **So'BuroTIC** s'entendent hors taxes. Le taux de TVA applicable est de 19,6 %.

So'BuroTIC se réserve la possibilité, après en avoir informé le client, de majorer les tarifs de ses prestations figurant sur le devis initial accepté, et ce notamment dans les cas suivants : (a) la modification ou l'ajout de documents supplémentaires par le client postérieurement à l'établissement du devis par **So'BuroTIC**, (b) l'absence de documents lors de l'établissement du devis.

Article 7 : Annulation de commande

Toute résiliation de commande à l'initiative du client devra être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard 10 (dix) jours avant la date de livraison prévue sur le devis. Les sommes versées à titre d'acompte resteront acquises à **So'BuroTIC**. En outre, **So'BuroTIC** facturera le travail déjà effectué.

Article 8 : Responsabilité

So'BuroTIC est soumis à une obligation de moyens, et non de résultat : **So'BuroTIC** s'engage donc à réaliser les prestations demandées en utilisant et en mettant en œuvre toutes les ressources nécessaires à la réalisation de celles-ci.

La responsabilité de **So'BuroTIC** ne saurait être engagée du fait d'éventuels dysfonctionnements du réseau Internet ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la gestion ou le traitement des commandes, ni d'aucun problème lié aux réseaux de télécommunications, aux ordinateurs en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels.

Enfin, **So'BuroTIC** ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel, pertes de chance ou d'exploitation du fait des présentes, ou du changement dans les performances ou présentation des prestations.

Article 9 : Confidentialité

So'BuroTIC s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant et après la réalisation de sa prestation. L'accord écrit du client est demandé avant de faire apparaître son nom, sa raison sociale ou les travaux réalisés dans la rubrique *Références* du site Internet de **So'BuroTIC**.

Article 10 : Archivage

So'BuroTIC conserve pendant un an les travaux réalisés pour le compte de ses clients et les tient à leur disposition pendant cette durée.

Article 11 : Contestations et règlement des litiges

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. Si un différend devait survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des travaux, les parties s'efforceront de régler ce litige à l'amiable, et ce préalablement à toute action en justice.

En l'absence d'un règlement amiable, il est fait attribution de compétence aux tribunaux de Nancy.

So'BuroTIC

8, rue du Vivarais – 54500 Vandœuvre-lès-Nancy (France)
Tél. : (+33) (0)6 84 86 01 16 | contact@soburotic.fr | www.soburotic.fr